

Affaire traitee par M. Jean-Pierre Debluë

PREAVIS MUNICIPAL N° 84/2011 - 2016

concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 154'000.00 destiné au financement de la réfection du revêtement en pavés des carrefours Grand'Rue – chemin de Pacoty et Grand'Rue – chemin des Repingonnes – Mesures urgentes

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers.

1.- PREAMBULE

Les revêtements en pavés des chaussées des carrefours Grand'Rue – chemin de Pacoty et Grand'Rue – chemin des Repingonnes se sont fortement dégradés ces dernières années, le déchaussement des pavés entrainant la création de nids de poule qui sont devenus dangereux. L'importance du trafic sur ces carrefours, et notamment le passage des transports publics, font que les revêtements en pavés ne sont plus adaptés. Dès lors, la Municipalité souhaite procéder à leur remplacement par la mise en place d'une nouvelle couche d'enrobé. Ce sont ces différents travaux d'entretien qui font l'objet du présent préavis.

Il y a lieu de préciser qu'il s'agit de mesures urgentes à prendre afin de garantir la sécurité des véhicules et des deux-roues, ceci dans l'attente d'un réaménagement de ces carrefours qui est prévu dans le même temps que les travaux de pose des conduites pour le futur chauffage à distance.



2.- PROJET

2.1 Carrefour Grand'Rue - Pacoty

Le revêtement en pavés du carrefour Grand'Rue – Pacoty s'est fortement dégradé, notamment sur la chaussée côté Jura, à l'amont de la cunette d'écoulement. Une bonne partie des pavés ne sont actuellement plus scellés et certains qui se sont arrachés ont été remplacés par de l'enrobé juste avant l'hiver.

Le projet consiste à enlever les 260 m2 de pavés situés sur la chaussée. Ces derniers, qui sont en parfait état, seront stockés et mis à disposition de la Commune pour être utilisés à d'autres emplacements mieux adaptés. Les 14 / 15 cm laissés libres après l'enlèvement des pavés seront remplacés par la mise en place de deux couches d'enrobé. Une première de 10 cm d'ACEME 22C1, surmontée d'un tapis de 4 cm d'AC 11S, offrant ainsi une superstructure résistante pour permettre le passage des bus et véhicules lourds présents sur ce tronçon de la Grand'Rue.

Dans le cadre de projets à venir, notamment l'étude de la sécurisation routière, le carrefour Grand'Rue – Chemin de Pacoty sera réaménagé. Toutefois les aménagements prévus sont en grande partie réalisés sur les trottoirs existants et la majeure partie de la zone retouchée lors de ces travaux d'entretien sera réutilisée dans la variante future.



2.2 Carrefour Grand'Rue - Chemin de Repingonnes

De manière similaire au carrefour précédent, le revêtement en pavés de la chaussée est fortement dégradé et nécessite une réfection urgente pour éviter la formation de nids de poule. Là également les revêtements pavés seront retirés et conservés à disposition de la Commune pour réutilisation à d'autres emplacements mieux adaptés.

L'espace laissé libre par l'enlèvement des pavés sera remplacé par la mise en place d'une structure en enrobé de deux couches. Une première de 10 cm d'ACEME 22C1, surmontée d'un tapis de 4 cm d'AC 11S. La composition de la route telle que prévue permet de résister au passage des bus et véhicules lourds présents sur ce carrefour.

Là également un projet de réaménagement du carrefour est prévu dans le cadre du concept de sécurité routière et différents travaux de fouilles seront nécessaires pour la réalisation du chauffage à distance. Toutefois, là aussi, la majeure partie de la zone retouchée sera réutilisée dans la variante future.



3. COÛT DES TRAVAUX

Le coût des travaux a été estimé sur la base d'un appel d'offres en procédure sur invitation mené auprès d'entreprises de la région. Le budget à prévoir peut se résumer de la manière suivante :

>	Travaux GC pour réfection du carrefour Grand'Rue – Pacoty	45'000.00
>	Travaux GC pour réfection du carrefour Grand'Rue - Repingoni	nes 67'000.00
>	Adaptation du marquage et signalisation verticale	5'000.00
>	Honoraires pour étude et direction des travaux	13'500.00
>	Divers et imprévus	12'100.00
Tota	al	142'600.00
T.V.	A. 8 %	11'400.00
Total du budget TTC CHF		CHF 154'000.00

4.- CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède et compte tenu des explications fournies ci-dessus, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Founex

le préavis municipal No 84/2011-2016 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 154'000.00 destiné au financement de la réfection du revêtement en pavés des carrefours Grand'Rue – chemin de Pacoty et Grand'Rue – chemin des Repingonnes – Mesures urgentes ;

ouï le rapport de la Commission des routes,

ouï le rapport de la Commission des finances,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

- d'adopter le préavis municipal N° 84/2011-2016 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 154'000.00 destiné au financement de la réfection du revêtement en pavés des carrefours Grand'Rue – chemin de Pacoty et Grand'Rue – chemin des Repingonnes – Mesures urgentes,
- 2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 154'000.00,
- 3. d'autoriser la Municipalité à financer ces travaux par la trésorerie courante,
- 4. d'autoriser la Municipalité à amortir ces travaux par un prélèvement sur le compte « Fonds de réserve pour constructions futures » N° 9282.003

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 11 avril 2016 pour être soumis au Conseil communal de Founex.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic:

la secrétaire :

François Debluë

Claudine Luquiens

le Municipal:

Jean-Pierre Debluë

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal n° 84/2011-2016 concernant une demande de crédit de CHF 154'000.00 TTC destiné au financement de la réfection du revêtement en pavés des carrefours Grand-rue – chemin de Pacoty et Grand-rue – chemin des Repingonnes – Mesures urgentes

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le 11 avril 2016, la Municipalité « in corpore » a reçu la Commission des finances pour lui présenter le préavis n° 84. Mme Claudine Luquiens, secrétaire municipale, était également présente. Nous avons pu poser les questions et reçu les réponses permettant la préparation du présent rapport.

La Commission des routes était également partie prenante à cette réunion.

Objet:

Le revêtement en pavés des deux carrefours concernés est visiblement endommagé, en raison du passage fréquent de véhicules lourds. La dégradation s'accélère et il devient urgent de réaliser des travaux de remise en état.

Coût des prestations :

La Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux sociétés locales, à travers le cabinet Bovard & Nickl SA. Le coût final des travaux est basé sur l'offre la moins élevée, laquelle, pour information, a obtenu un total de 420 points, contre 364.04 pour l'offre non retenue.

Conclusions:

La Commission des finances rappelle que le préavis No 84/2011-2016 fait l'objet d'un rapport séparé, préparé par la Commission des routes.

De son côté, et considérant l'ensemble des éléments obtenus, la Commission des finances vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis municipal No 84/2011-2016 concernant une demande de crédit destiné au financement de la réfection du revêtement en pavés des carrefours Grand-rue – Pacoty et Grand-rue – Repingonnes – Mesures urgentes et donc :

- 1. d'accorder à la Municipalité du crédit de CHF 154'000.00 TTC
- 2. d'autoriser la Municipalité à financer ces travaux par la trésorerie courante
- 3. d'autoriser la Municipalité à amortir ces travaux par un prélèvement sur le compte « Fonds de réserve pour constructions futures n° 9282.003 ».

Fait à Founex, le 21 avril 2016

Les membres de la Commission des finances,

Mario DANESIN

Laurent KILCHHERR

Hervé MANGE

Gerhard PUTMAN-CRAMER

Denis LEHOUX

Rapport de la Commission des routes concernant le:

Préavis municipal N° 84/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 154'000.00 TTC destiné au financement de la réfection du revêtement en pavés des carrefours Grand'Rue-chemin de Pacoty et Grand'Rue-chemin des Repingonnes – Mesures urgentes

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les membres de la Commission des routes se sont réunis le 14 mars 2016 ainsi que le 11 avril 2016 afin d'examiner le préavis municipal N° 84/2011-2016 qui nous a été présenté par M. Jean-Pierre Debluë, Municipal, et par les représentants du bureau Bovard et Nickl SA. Lors de la séance du 11 avril, M. François Debluë, Syndic, et les membres de la commission des Finances étaient également présents.

A. Préambule

Les revêtements en pavés des chaussées des carrefours Grand'Rue – chemin de Pacoty et Grand'Rue – chemin des Repingonnes ont subi de fortes dégradations ces dernières années, dues en grande partie à l'augmentation du trafic et aux passages de véhicules lourds beaucoup plus fréquents avec le renforcement des lignes de transports publics. La dégradation est telle que dans certaines zones le déchaussement des pavés entraîne la création de nids de poule qui sont devenus dangereux pour la sécurité des usagers. Le mouvement des pavés entraîne également une dégradation du fonds de l'infrastructure de la route. Il est donc urgent d'intervenir.

B. Projet

Sur les deux carrefours, il est prévu d'enlever complètement le revêtement en pavés et de le remplacer par un revêtement en enrobé bitumineux. Ce dernier se composera en deux couches, la première de 10 cm d'ACEME 22C1 et la deuxième d'un tapis de 4cm d'AC 11S. La compostition de la route telle que prévue permet de résister au passage des bus et véhicules lourds.

Les pavés, qui sont en parfait état, seront stockés et mis à la disposition de la Commune.

C. Conclusion

La Commission des routes approuve le projet tel que présenté par la Municipalité et vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter le préavis municipal N° 84/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 154'000.00 TTC destiné au financement de la réfection du revêtement en pavés des carrefours Grand'Rue-chemin de Pacoty et Grand'Rue-chemin des Repingonnes – Mesures urgentes.

Ainsi fait à Founex, le 22 avril 2016.

Pour la Commission des routes :

Lucien Ferrari

Alain Mermoud

Philippe Magnenat

Rui Silva Martins